

EXPERT-CONSEIL VÉGÉTAL

RÔLE ET RESPONSABILITÉS :

L'expert-conseil en productions végétales a pour mandat d'aider les exploitants agricoles de grandes cultures à maîtriser leurs rendements et à répondre aux exigences de l'agriculture moderne. Vos principales tâches sont les suivantes :

- Assurer le développement et la fidélisation de sa clientèle attirée;
- Cibler la clientèle potentielle à l'intérieur du territoire défini et déterminer un plan d'action approprié;
- Faire la promotion des programmes, services et produits offerts par la coopérative;
- Effectuer des recommandations techniques (recommandation de fertilisants, de chaux et de produits de phytoprotection) et/ou technicoéconomiques de manière à répondre aux besoins des clients;
- Élaborer des programmes de culture en collaboration avec le secteur de l'agroenvironnement;
- Préparer et participer à des sessions spécialisées de formation ou à des conférences à l'intention des exploitants agricoles et autres groupes;
- Effectuer la promotion et la mise en marché de produits de productions végétales;
- Faire le suivi technique auprès des producteurs agricoles.

Il importe de préciser que la notion de surveillance agronomique est obligatoire pour toute tâche relative aux actes d'exercice exclusif aux agronomes effectuée par un(e) technologue afin de pouvoir les pratiquer.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Formation collégiale en agriculture ou autre domaine pertinent;
- Membre en règle de l'Ordre des agronomes du Québec ou en voie de le devenir;
- Expérience pertinente en production végétale;
- Compréhension des enjeux de l'agriculture moderne dans la région;
- Connaissance approfondie des normes environnementales en vigueur;
- Connaissance des logiciels de base dans un environnement Windows;
- Crédibilité, autonomie;
- Sens du défi, centré sur l'atteinte et le dépassement constant des objectifs de sa division;
- Souci de l'excellence en regard du service à la clientèle;
- Aisance manifeste dans une relation de vente, habileté à discerner les opportunités d'affaires;
- Rigueur dans le suivi administratif de tous ses dossiers;
- Faire la promotion des valeurs coopératives.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Montérégie-est, nous proposons une formule de télétravail hybride avec points d'attaches multiples dans la région.

Statut : Temps plein, permanent

Salaire : À discuter

Pour postuler : Envoyez votre CV au RH@agiska.coop ou appelez au 450-278-1235